



**RÉSOLUTION
D'ENGAGEMENTS
COMMUNS**

**POUR LA SAUVEGARDE DU CLIMAT
ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
DE VIE À PLAINE COMMUNE**

**PLAINE COMMUNE
S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT**

VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS SOBRE

PLAINE COMMUNE, UN TERRITOIRE MONDE SINGULIER

Plaine Commune est un territoire en pleine transformation urbaine. Nous le dessinons pour les 50 ou les 100 prochaines années. La lutte contre le réchauffement climatique impose de le requalifier, de le bâtir de façon à réduire résolument nos émissions de gaz à effet de serre, de l'adapter aux dérèglements climatiques en cours et à venir, pour permettre à chacun de vivre dans un environnement respectueux de son bien-être.

La 21^e conférence internationale sur le climat représente une opportunité pour impulser l'élan nécessaire à amplifier nos actions, renforcer nos objectifs et associer de nouveaux acteurs dans cette démarche.

Les habitant(e)s de Plaine Commune sont particulièrement exposés aux effets de la crise sociale, économique, écologique et climatique : chômage, paupérisation, précarité énergétique, sols et air pollués... Mais c'est aussi **dans nos territoires que peuvent s'inventer les solutions.**

Collectivement, notre dépendance vis-à-vis des territoires extérieurs pour vivre et nous développer (production d'énergie, matériaux, élimination des déchets, alimentation...) fragilise notre territoire, et les objectifs de croissance du Grand Paris accentueront encore ce déséquilibre. Pourtant, c'est aussi dans nos territoires que s'inventent des solutions et de nouvelles expérimentations pour rendre la population et les villes moins vulnérables et plus résilientes. Forte de ses **134 nationalités**, Plaine Commune est un territoire monde. Notre population, reconnue pour sa jeunesse et sa créativité, peut jouer un rôle moteur pour contribuer au nouveau monde qui est en train de se construire.

COLLECTIVITÉS ET SOCIÉTÉ CIVILE, MAIN DANS LA MAIN POUR LE CLIMAT...

Plaine Commune, les villes et leurs partenaires agissent déjà pour limiter et s'adapter au changement climatique (Agendas 21, plans climat, création de l'Agence locale de l'énergie et du climat, développement du réseau de chaleur, rénovation énergétique...).

Parallèlement, les initiatives citoyennes et les démarches des entreprises se multiplient. Il convient de les soutenir, les valoriser et les associer à nos actions. L'alliance des collectivités et de la société civile permettra d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux.

...S'ENGAGENT RÉSOLUMENT FACE À L'URGENCE D'AGIR, EN COMPLÉMENTARITÉ DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

- Vu les engagements pris en 2008 dans la Convention européenne des Maires,
- Vu "l'appel pour une transition écologique des quartiers populaires, les élus de Seine-Saint-Denis s'engagent",
- Conscients que la lutte contre le changement climatique est une priorité pour le bien-être de nos concitoyens et la survie de l'espèce humaine,

Nous, Plaine Commune et les villes qui la composent, actrices et acteurs du territoire, publics, privés, associatifs ou représentants d'habitants de Plaine Commune, premiers signataires de cette résolution, sommes prêts à coopérer pour **inventer notre territoire de demain**, sobre en carbone, solidaire et apaisé.

SUR LE LONG TERME NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- **RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** du territoire de Plaine Commune de 20% d'ici 2020, 40% d'ici 2030 et de 75% d'ici 2050, sur la base des émissions de 2005,
- **PROMOUVOIR ET CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UN AUTRE MODÈLE URBAIN** sobre en énergie, respirable, adapté aux changements climatiques, riche en travail, sensible à la biodiversité en inventant de nouvelles formes de coopération entre collectivités – société civile – entreprises.

POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- **Coopérer au sein de la Métropole du Grand Paris** pour que nos valeurs d'écologie populaire soient bien prises en considération et que les enjeux d'échelle métropolitaine (déplacement des personnes, transport des marchandises, économie circulaire, lutte contre la pollution de l'air) soient articulés aux besoins et spécificités locales ; et participer à construire un plan climat air énergie métropolitain qui s'appuie sur les initiatives déjà à l'œuvre dans les territoires.
- **Lier les réponses aux urgences climatiques et sociales**, par la formation, la création d'emplois et de nouvelles filières liées à la transition écologique (énergies renouvelables, écoconstruction à partir de matériaux bio-sourcés et/ou issus du recyclage/réemploi/réusage des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics), en luttant contre la précarité énergétique à travers la rénovation thermique des logements existants sur l'ensemble du territoire.
- **Rendre possible des modes de transports et de déplacements économes en ressource et plus sains**, et réduire la pollution de l'air en aménageant un territoire propice aux mobilités actives, en développant des moyens de transport à faible émission et en accélérant la mise en œuvre des objectifs du Plan Local des Déplacements : baisse du trafic routier et augmentation des déplacements à pied, à vélo et en transports en commun.
- **Rendre le territoire et ses habitant(e)s robustes aux dérèglements climatiques** en favorisant la préservation d'espaces de pleine terre et d'espaces verts de grande ampleur, riches en biodiversité, en mettant en œuvre la trame verte et bleue, en travaillant sur la qualité des bâtiments et des espaces publics... Augmenter la résilience de Plaine Commune passe aussi par la réduction de notre dépendance énergétique (notamment en favorisant le développement des réseaux de chauffage) et alimentaire (en soutenant l'agriculture urbaine et péri-urbaine), et aussi en favorisant les valeurs de solidarité et de coopération (usage partagé, don, troc...). La mise en œuvre, l'évaluation et l'évolution de nos outils communs (Référentiel d'aménagement soutenable, Conventions qualité bâtiments...) y contribuera. C'est par la sensibilisation, la formation, un travail en plus grande coordination et l'intégration du coût global dans les critères de nos décisions que nous parviendrons à construire ce monde de demain.
- **Mobiliser et soutenir les acteurs en transition**, sensibiliser et former les jeunes citoyen(ne)s, qui sont une des forces du territoire, soutenir le rôle de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat.
- **Viser l'exemplarité de nos organisations** dans l'exercice de nos compétences (patrimoine, achats, déchets, déplacements, manifestations, restauration collective...), avec pour objectif l'amélioration continue de nos pratiques.

SOUS 1 AN, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Décliner et programmer dans le temps l'ensemble de ces objectifs, chacun en fonction de ses spécificités
- Partager des outils de mesures simples
- Associer d'autres partenaires et les habitant(e)s, et décliner cette charte dans un format plus pédagogique pour partager l'information
- Se procurer et diffuser des supports pédagogiques et pratiques favorisant l'action



LES PREMIERS SIGNATAIRES

Plaine Commune, Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse, Plaine Commune Habitat, OPH Aubervilliers, BatîPlaine, la Coopérative d'accès sociale à la propriété de Plaine Commune, la SEM Plaine Commune Développement et la SPL Plaine Commune Développement, Plaine Commune Promotion, le Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique, l'Office du Tourisme Plaine Commune Grand Paris, l'Agence locale de l'énergie et du climat, des représentants d'habitants et d'associations acteurs de la transition écologique (réseau Terre d'Avenir, Sentinelles du climat).



Aubervilliers Épinay-sur-Seine
L'Île-Saint-Denis La Courneuve
Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis
Saint-Ouen Stains Villetaneuse